

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Publiée en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

❖ **Vie des assemblées**

Délibération n°2023-40

Élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023.

Vote :

« *Le Pellerin notre lien* » : 21 voix, soit 11 délégués et 4 suppléants.

« *L'élan écocitoyen* » : 8 voix, soit 4 délégués et 1 suppléant.

❖ **Finances - Ressources humaines**

Délibération n°2023-41

Désignation d'un référent déontologue de l' élu local.

Vote : approuvée par 21 voix pour et 8 contre (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, Mme Delerue, Mme Péresse, M. Lécureuil, M. Michenot et Mme Paquet).

❖ **Sport et associations sportives**

Délibération n°2023-42

Subvention de projet - participation aux championnats de France des écoles de tir.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-43

Subvention de projet - tournoi jeune FCBL.

Vote : approuvée à l'unanimité.

❖ **Vœux et motions**

Délibération n°2023-44

Motion de l'AMF 44 en soutien à Yannick Morez, maire de Saint-Brévin-les-Pins.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Le Maire



François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE